



COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

AVIS DE CONVOCATION

À la séance ordinaire du Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, le lundi 6 juin 2016, à 19h15, au Siège social de la Commission scolaire des Patriotes, 1740, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, salle Papineau

Présence des membres

Présidente	Steve Bernier	présent 20h10
Vice-Président	Martin Claude Le Blanc	présent
	Mélanie Valiquette	présente
	André Hamel	présent
Parent-commissaire EHDAA Représentante du CCSEHDAA	Renée Beaulieu	présente
	Marie-Eve Parent	présente
	Stéphanie Desmarais	présente
	Maxime Kitza Joly	présent
Organisme extérieur (1)	Marie-Claude L'Heureux	absente
Direction d'école(1)	Suzanne Gagné	absente
Personnel enseignant (2)	Richard Bisson	absent
	Manon Houle	présente
Personnel professionnel (1)	Marjolaine Farmer	présente
Personnel de soutien (1)	Diane Boudreault	absente
Responsable du comité (1)	Annie De Noury Représentante de la direction générale	présente
Secrétaire	Nicole Laflamme (secrétariat)	présente

CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h15, monsieur Martin Claude Le Blanc constate le quorum et ouvre l'assemblée.

I. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION NO 28-2016-06-06

IL EST PROPOSÉ par madame Valiquette, appuyée par madame Desmarais, d'adopter l'ordre du jour suivant:

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 2 mai 2016
3. Parole au public
4. Parole au représentant du CCSEHDAA au Comité de parents

CONSULTATION

ÉCHANGE

INFORMATION

5. Affectation des ressources financière et fusion des équipes de soutien
6. Suivis
7. Parole au public
8. Correspondance
9. Sondage – Enquête du QISAQ
10. Parole aux membres
 - Retour / Congrès FCPQ
 - Site WEB / CCSEHDAA
11. Prochaine réunion
 - le 12 septembre 2016
12. Levée de la séance

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 2 MAI 2016

RÉSOLUTION NO 29-2016-06-06

IL EST PROPOSÉ par madame Beaulieu, appuyée par madame Desmarais, d'adopter le procès-verbal du 3 mai 2016.

3. PAROLE AU PUBLIC

Néant

4. PAROLE AU REPRÉSENTANT DU CCSEHDAA AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Beaulieu nous informe qu'il y a eu, le 19 mai dernier, une présentation des classes multi-niveaux (classe cycle) par le Service des ressources éducatives. Elle nous informe également du résultat concernant la conférence – RARS / Éducaloi – Vos enfants et la justice, qui a eu lieu le mercredi, le 27 avril 2016. Vous trouverez les détails sous l'onglet Comité parents / les lendemains du Comité de parents http://csp.ca/wp-content/uploads/2016/05/cp-lc_2016-05-19.pdf

Madame Beaulieu a assisté au Congrès annuel de la FCPQ – 3 et 4 juin 2016, elle fera parvenir de la documentation aux membres par courriel dans les jours qui suivent.

CONSULTATION

Néant

ÉCHANGE

Néant

INFORMATION

5. AFFECTATION DES RESSOURCES FINANCIÈRE ET FUSION DES ÉQUIPES DE SOUTIEN

Madame De Noury présente aux membres un PowerPoint sur la répartition des ressources (soutien et professionnel non enseignant) pour 2016-2017 et explique les principes de la fusion des équipes de soutien pour les écoles. La résolution suivante est émise par le Comité suite à cette présentation :

RÉSOLUTION NO 29-2016-06-06

Il est proposé par monsieur Steve Bernier, appuyé par monsieur Maxime Kitza Joly, de souligner que le Comité CSEHDAA est satisfait de la présentation de la répartition des services dans les écoles. Ils ont été très heureux d'apprendre la fusion des équipes de soutien à l'inclusion qui aura une approche non catégorielle.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. SUIVIS

Résolution 21-2016-04-04 / Service aux élèves HDAA

Madame De Noury répond à la résolution par écrit, tel que demandé par le Comité.

CONSIDÉRANT QUE:

L'un des mandats du Comité EHDAA est «de donner son avis à la Commission scolaire sur l'affectation des ressources financières pour les services à ces élèves»;

il n'y a aucun indicateur de rendement transmis au Comité lui permettant de confirmer si les ressources financières allouées répondent adéquatement aux besoins de ces élèves ;

- *Pas d'indicateur de rendement qui mesure le lien entre la ressource financière et la réponse aux besoins des élèves. Plusieurs modèles alternatifs appuient cet énoncé.*
- *La CSP a déjà présenté des indicateurs des ressources allouées en supplément des allocations du MEES pour les élèves HDAA.*
- *La Convention de partenariat et le rapport annuel sont les outils de mesure de l'atteinte des objectifs convenus.*

Les parents du CCSEHDAA affirment que plusieurs enfants n'ont pas accès aux services dont ils ont besoin, car le milieu scolaire manque de ressources notamment en orthophonie, en psychologie, en psychoéducation, en orthopédagogie, en éducation spécialisée, etc.;

- *Affirmation non généralisée. Peut se produire si la CSP n'est pas en mesure de remplacer un professionnel. La direction peut faire appel au privé.*

il n'y a aucun outil pour permettre aux directions d'écoles d'énoncer clairement le type et la quantité de ressources manquantes pour leurs élèves ;

- *Les directions d'établissements ont participé et approuvé le modèle de distribution des ressources décentralisées. Le comité paritaire était en faveur de ce modèle. Les directions ont la possibilité annuellement d'ajouter des ressources.*

la comptabilisation et la dénonciation du nombre d'enfants n'ayant pas accès aux services dont ils ont besoin auraient un effet majeur sur la perception du public et pourraient servir de levier de négociation avec le MEES.

- *Les négociations avec le MEES se font via les Associations, les syndicats et la FCSQ.*

Compte tenu des éléments de réponses en lien avec les considérants, la CSP ne peut et ne mettra pas sur pied un tel outil.

Au point 5 une présentation a été faite aux membres du Comité sur le modèle de distribution des ressources décentralisées approuvée au printemps 2015 afin de permettre aux parents de bien comprendre comment sont réparties les ressources.

Ce point sera en suivi à la prochaine rencontre.

7. PAROLE AU PUBLIC

Néant

8. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

9. SONDAGE – ENQUÊTE DU QISAQ

Madame Beaulieu a été sollicitée par la FCPQ pour transmettre aux parents d'élève HDAA un sondage venant de l'UQTR concernant les élèves HDAA. **La résolution suivante est émise:** En parallèle, les membres vont proposer à la personne responsable du projet de transmettre elle-même le sondage à la CSP.

SONDAGE GROUPE DE RECHERCHE QISAQ

RÉSOLUTION NO 31-2016-06-06

CONSIDÉRANT QUE:

- madame Beaulieu a reçu une demande de la Fédération des Comités de parents lors de sa participation au forum PEHDAA se tenant du 3 au 5 juin;
- la FCPQ a vérifié la conformité de la recherche aux exigences de la recherche scientifique et s'est assurée du respect de la confidentialité;
- la FCPQ a accepté de transmettre le lien menant au questionnaire de l'enquête aux parents d'enfants HDAA membres de la FCPQ;
- que l'enquête menée par la chercheuse madame Nadia Rousseau de l'Université du Québec à Trois-Rivières vise à documenter l'expérience d'accompagnement des parents dont l'enfant présente des besoins sur le plan;
 - de l'apprentissage
 - de la communication
 - des habiletés sociales
 - de la motricité
 - du bien-être psychologique
 - physique
 - de l'absentéisme
- la chercheuse s'est engagée à transmettre les résultats de son enquête à la FCPQ;
- les membres du comité croient qu'il est intéressant de participer à cette enquête pour connaître davantage les besoins des parents d'enfants HDAA;
- la CSP dispose des coordonnées des parents visées par cette recherche.

Au nom du Comité CSEHDAA, madame Beaulieu secondée par monsieur Bernier, demande à la CSP de transmettre la lettre d'information de la chercheuse ainsi que la correspondance de la FCPQ à ce sujet, à tous les parents d'enfants EHDAA de la CSP.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. PAROLE AUX MEMBRES

Retour / Congrès FCPQ

Madame Beaulieu aimerait que les membres soient plus informés sur la mesure 30810. Elle aimerait connaître le budget octroyé à la CSP et les chiffres qui entourent les dépenses aux 2 volets ainsi que le nombre de demande. Le sujet sera en suivi en septembre.

Elle demandait si nos élèves HDAA de 21 ans avaient le programme «De l'école à la vie active » (**TEVA**), puisqu'il y avait une enquête aux droits de la personne concernant ce programme. La réponse à sa question a été positive puisque différents programmes sont en marche pour ces élèves.

Site WEB / CCSEHDAA

Les membres aimeraient que l'onglet du CCSEHDAA soit plus visuel pour les parents d'EHDA. Durant le congé estival, 2 membres se rencontreront pour regarder des propositions de contenus. Ce point sera en suivi en septembre.

11. PROCHAINE RÉUNION

— le 12 septembre 2016

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 32-2016-06-06

Levée de la séance à 22h05. Il est proposé par madame Farmer, appuyée par madame Parent, de lever la séance.

MONSIEUR MARTIN CLAUDE LE BLANC

Vice-Président

MADAME ANNIE DE NOURY

Représentante de la direction générale

COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS ET AUX ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE

Téléphone : 450 441-2919 poste 3718